

## Comesa : pas de sommet au Burundi malgré les préparatifs

Jeune Afrique, 01 juin 2018 Programmé pour débiter ce 1er juin, le sommet des pays membres du Marché commun de l'Afrique orientale et australe a été reporté in extremis en juillet, et se tiendra à Lusaka, au lieu de Bujumbura. Les autorités burundaises, elles, avaient continué à se préparer malgré la délocalisation du rendez-vous.

Bujumbura n'a vraisemblablement pas digéré la décision. Avec des pancartes et banderoles qui ornaient déjà ses artères, elle avait préféré continuer à se préparer pour la tenue du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa), accompagnant ainsi une campagne de communication plutôt agressive. « C'est un manque de respect à un État souverain », avait réagi le ministère burundais des Affaires étrangères dans une note verbale du 18 mai, dénonçant une « communication unilatérale » du secrétaire général du Comesa, Sindiso Ngwenya, après l'annonce du report et de la relocalisation du sommet à Lusaka, en Zambie. « L'accueil du sommet des chefs d'État du Comesa par le Burundi est un droit et non une faveur », avait à son tour fulminé dans un tweet Édouard Nduwimana, l'ombudsman burundais, ajoutant que ce rendez-vous est « destiné à prouver au monde que le Burundi est en paix ». Le porte-parole du gouvernement, Philippe Nzobonariba, avait de son côté affirmé contre toute attente que c'est au contraire le Comesa qui a beaucoup à perdre dans cette délocalisation. Un énième report La nouvelle est tombée comme un couperet. D'abord, le 18 mai, sur le site internet du Comesa, puis trois jours plus tard au travers d'une lettre de Sindiso Ngwenya, son secrétaire général, qui notifiait au ministre burundais du Commerce et de l'Industrie le report en juillet prochain, et la délocalisation à Lusaka, en Zambie, du sommet des 19 États membres, jusque-là prévu pour se dérouler au Burundi du 1er au 10 juin. Il évoquait notamment « des circonstances imprévues ». Le rendez-vous n'en est pas à son premier report. Initialement prévu en 2017, il avait été repoussé en février 2018, suite aux notifications de Sindiso Ngwenya, qui signifiait que Bujumbura n'était pas prête à accueillir, évoquant notamment un problème d'infrastructures. Il avait ensuite été repoussé en avril, puis au mois de juin à cause de la tenue du sommet du Commonwealth, jusqu'à être désormais repoussé en juillet. « Un régime qui vit dans une réalité parallèle » Contactée par JA, une source diplomatique à Bujumbura justifie l'annulation du sommet par le récent référendum constitutionnel : « Il n'y avait que deux chefs d'État qui avaient confirmé leur participation en plus du président burundais. Du coup le sommet allait être un échec. Les autres présidents n'ont certainement pas voulu cautionner par leur présence à Bujumbura le simulacre d'une élection décriée par l'ensemble de la communauté internationale. Il faut aussi se rappeler que le président malgache qui dirige actuellement le Comesa [Hery Rajaonarimampianina, ndlr] est presque incapable de voyager avec la crise qui sévit dans son pays. Un problème qu'il partage avec son homologue burundais ». La même source résume la situation par un déni de réalité : « Les réactions des autorités, leur refus de voir les choses en face, est une autre preuve que le régime vit aujourd'hui dans une réalité parallèle ». Pour Bujumbura, le camouflet est de taille. Les autorités burundaises misaient sur ce sommet pour redorer leur image auprès de la communauté internationale, sévèrement écornée depuis la crise politique qui a éclaté en 2015 après la décision de Pierre Nkurunziza de se présenter pour un troisième mandat « inconstitutionnel » et contraire à l'accord de paix d'Arusha. Albert Shingiro, ambassadeur du Burundi à l'ONU, s'était félicité en janvier dernier, disant que « le fait d'organiser et accueillir le sommet du Comesa [hellip;] est un signe éloquent que la sous-région a confiance au Burundi sur le plan organisationnel et sécuritaire ». La communauté internationale avait d'ailleurs choisi de ne pas envoyer de mission d'observation pour le référendum sur le projet d'amendement de la Constitution du 17 mai, dénonçant notamment un « climat d'intimidation et de répression lors de la campagne » qui avait précédé le scrutin. Jeudi 31 mai, la Cour constitutionnelle a validé les résultats du vote qui consacre une large victoire du « oui » avec 73,2 %, offrant ainsi la possibilité au président Nkurunziza de briguer, à partir de 2020, deux septennats qui lui permettraient de se maintenir au pouvoir jusqu'en 2034. Par Armel Gilbert Bukyeneza

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});